



EDK | CDIP | CDPE | CDEP |

Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica

Berne, le 1^{er} décembre 2021
29-12.72 SH

Au président de la Confédération
Guy Parmelin
Palais fédéral Est
3000 Berne
(par courriel)

Audition sur l'ordonnance COVID-19 situation particulière; tests répétitifs dans les écoles

Monsieur le Président,

Le Conseil fédéral a mis en audition le 30 novembre 2021 une révision de l'ordonnance COVID-19 situation particulière selon laquelle les cantons seraient obligés de proposer des tests répétitifs dans toutes les écoles, jusqu'au degré secondaire II y compris.

Le Comité de la CDIP se prononce formellement contre cette disposition.

Il n'est ni réaliste ni efficace d'imposer des tests répétitifs dans les écoles partout en Suisse, soit auprès d'environ 1,3 million d'élèves. Organiser des tests répétitifs à l'échelle nationale sans tenir compte de la situation actuelle en termes de capacités des laboratoires et de conditions logistiques surchargera le système et risque de le pousser à son extrême limite. En outre, selon l'expérience des cantons, la réalisation de tests en grand nombre entraîne des délais de traitement si longs que l'objectif ne peut pas être atteint.

Les mesures dans les écoles relèvent de la compétence des cantons. Depuis le début de la pandémie, tous les cantons mettent en œuvre dans leurs écoles un éventail variable de mesures qu'ils adaptent en permanence en fonction de la situation. L'article proposé interfère de manière inadmissible avec le domaine de compétence des cantons.

Le Comité de la CDIP demande donc au Conseil fédéral de biffer cette disposition. Les membres de la CDIP se prononceront de leur côté sur le projet d'ordonnance dans le cadre des prises de position de leurs cantons.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre entière considération.

**Conférence suisse des directeurs
cantonaux de l'instruction publique**

Silvia Steiner
Présidente

Susanne Hardmeier
Secrétaire générale

Copie:

- Membres de la CDIP
- Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)

Generalsekretariat | Secrétariat général

Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3001 Bern | T: +41 31 309 51 11, F: +41 31 309 51 50, www.edk.ch, edk@edk.ch

IDES Informationszentrum | Centre d'information | T: +41 31 309 51 00, F: +41 31 309 51 10, ides@edk.ch